

Années Covid : baisse de l'espérance de vie, dégradation de la santé mentale et téléconsultations en hausse

Insee Analyses Occitanie • n° 136 • Juillet 2023



Depuis le mois de mars 2020, l'épidémie de Covid-19 et les mesures prises pour l'endiguer ont eu de multiples conséquences. La forte mortalité enregistrée à partir de 2020, causée en partie mais pas uniquement par la pandémie de Covid-19, efface les gains d'espérance de vie de la décennie précédente. Les décès augmentent dans tous les départements de la région, même si l'Occitanie figure parmi les régions les moins touchées par le Covid-19. La crise sanitaire a une incidence sur la santé mentale qui se dégrade, en particulier chez les jeunes. Elle impacte aussi l'accès au soin et contribue au développement de la téléconsultation. Les jeunes sont moins nombreux à pratiquer une activité physique ou sportive.

En partenariat avec :

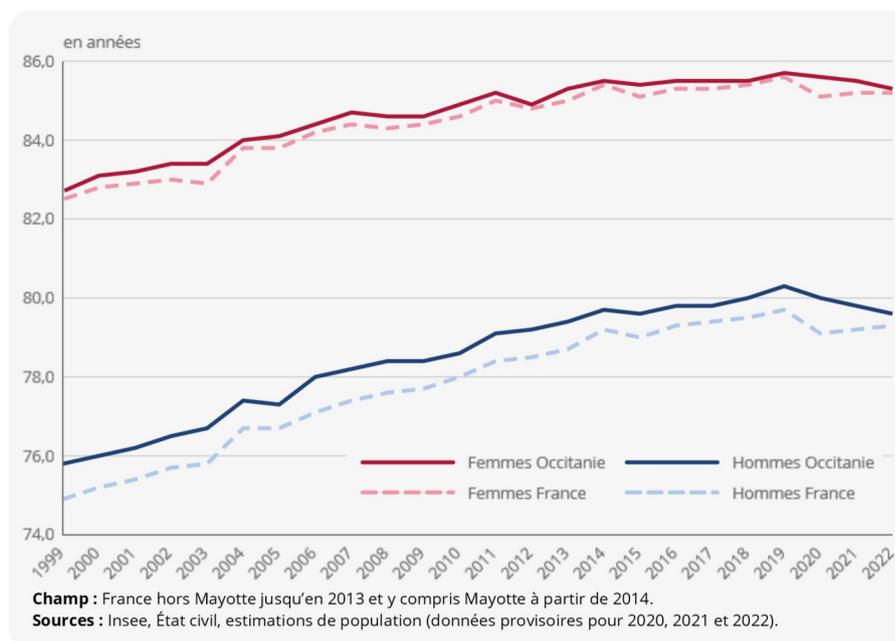


Dix ans de gains d'espérance de vie effacés en Occitanie

La forte mortalité enregistrée ces dernières années, due en partie à la pandémie de Covid-19, efface les gains d'espérance de vie de la décennie précédente. En 2022 en Occitanie, les femmes ont une espérance de vie à la naissance de 85,3 ans et les hommes de 79,6 ans, soit le niveau atteint dès 2013 pour les femmes et dès 2014 pour les hommes ► [figure 1](#).

Dès 2020, la pandémie met un coup d'arrêt à l'augmentation de l'espérance de vie des habitants d'Occitanie. L'espérance de vie commence à décroître et cette baisse se poursuit en 2021 et en 2022, essentiellement en raison de la pandémie mais aussi des épisodes de canicule et de grippe survenus en 2022. Au niveau national, l'espérance de vie repart légèrement à la hausse dès 2021. En Occitanie, l'espérance de vie des femmes baisse moins fortement que celle des hommes en 2020 et en 2021, mais autant en 2022 (-0,2 an). Depuis le début de la pandémie, l'espérance de vie des

► 1. Évolution de l'espérance de vie à la naissance depuis 1999



femmes a baissé de 0,4 an et celle des hommes de 0,7 an.

Des décès plus nombreux

En 2022, 66 900 habitants d'Occitanie sont décédés, toutes causes confondues. Depuis l'apparition du Covid-19, le nombre de décès augmente fortement (+5 % en 2020, puis +3 % en 2021 et en 2022), amplifiant la tendance observée depuis 2015. Ces hausses s'expliquent par le vieillissement de la population mais aussi par l'évolution des conditions

de mortalité, liée à des événements sanitaires ou climatiques inhabituels. En 2020 et en 2021, la dégradation des conditions de mortalité est responsable d'un décès supplémentaire sur deux (53 %) par rapport à l'année précédente. En 2022, les conditions de mortalité expliquent 71 % des décès supplémentaires ► [figure 2](#).

En 2020, la surmortalité touche essentiellement les personnes âgées de 65 ans ou plus. En 2021 et 2022, le taux de mortalité est plus élevé qu'en 2019 pour toutes les classes d'âge.

Un impact limité du Covid-19 en Occitanie

En 2020, 6 % des décès enregistrés en Occitanie sont liés au Covid-19, alors qu'ils représentent 10 % des décès en France. Le Covid-19 est la 5^e cause de décès dans la région et la 3^e en France. L'épidémie a commencé plus tardivement en Occitanie : dans la région, les effets se ressentent surtout à partir d'octobre 2020 alors que les décès augmentent fortement dès le mois d'avril en Île-de-France et dans le Grand Est. L'augmentation du nombre de décès suit les différentes vagues de Covid mais aussi les épisodes de grippe et de canicule ► **figure 3.**

En parallèle, la vaccination a débuté dès le mois d'avril 2021 pour les plus de 75 ans, conformément au calendrier des autorisations et aux recommandations de vaccination nationales. Fin 2022, les habitants de la région sont un peu moins vaccinés que ceux de l'ensemble de la France métropolitaine (88 % contre 91 %), en particulier les plus jeunes (86 % contre 90 %).

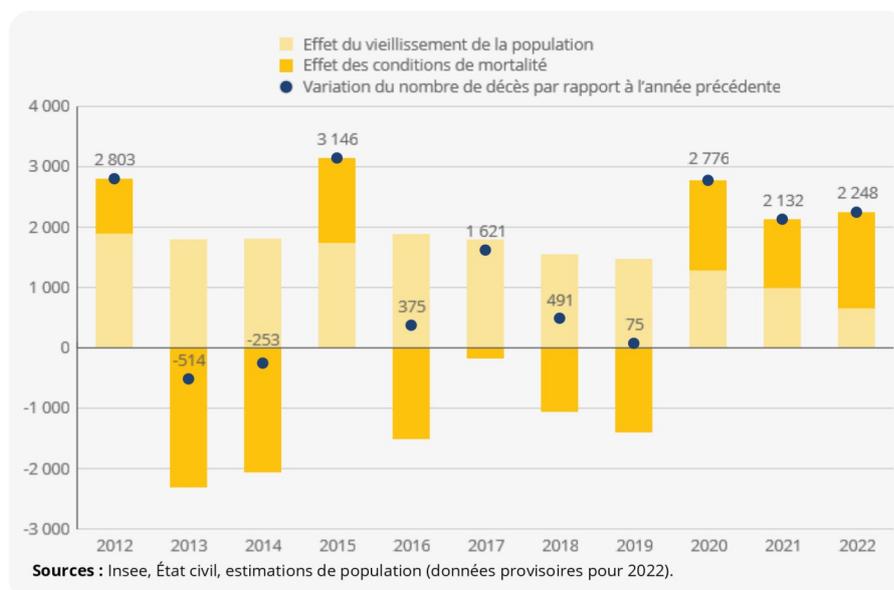
Au total, depuis le début de la crise sanitaire et jusqu'à la fin de l'année 2022, près de 9 000 décès liés au Covid-19 ont été enregistrés à l'hôpital en Occitanie. Sur cette période, le taux standardisé de mortalité par Covid-19 est de 128 décès pour 100 000 habitants en Occitanie, région où il est parmi les plus faibles avec la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays de la Loire. Il est le plus élevé en Île-de-France (302 décès pour 100 000 habitants) et atteint 192 décès pour 100 000 habitants en France métropolitaine.

Hausse continue des décès dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales

Les décès augmentent dans tous les départements d'Occitanie sur au moins une des trois années suivant le début de la pandémie de Covid-19. L'Hérault et les Pyrénées-Orientales se distinguent avec une hausse des décès observée sur les trois années, 2020, 2021 et 2022. La détérioration des conditions de mortalité en est la principale cause, devant le vieillissement de la population.

En 2020, les décès augmentent le plus dans le Gard et les Hautes-Pyrénées (+8 %), mais ces hausses restent trois fois plus faibles que dans les départements français les plus touchés par le Covid-19, la Seine-Saint-Denis (+24 %) et le Haut-Rhin (+23 %). En 2021, la hausse des décès la plus élevée est enregistrée dans le Tarn, la Lozère et les Pyrénées-Orientales

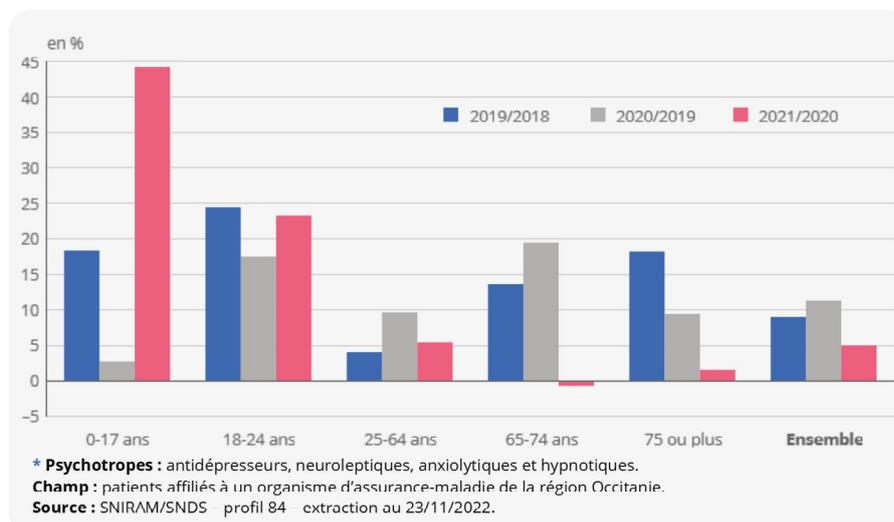
► 2. Évolution annuelle des décès en Occitanie décomposée selon les effets du vieillissement et des conditions de mortalité



► 3. Évolution mensuelle des décès par rapport à 2019 en Occitanie



► 4. Évolution du nombre de nouveaux consommateurs de médicaments psychotropes* en Occitanie



(+6 %), ces départements étant dans les 15 premiers en France métropolitaine. En 2022, trois départements de la région affichent les plus fortes hausses du nombre de décès : le Tarn-et-Garonne (+8 %, premier *ex æquo* avec les Pyrénées-Atlantiques), les Pyrénées-Orientales et l'Ariège (+7 %).

Après la crise sanitaire, toujours un fort impact sur la santé mentale

L'isolement et l'appauvrissement des interactions sociales provoqués par les confinements, le télétravail et la limitation des activités de loisir (en particulier la pratique sportive) ont entraîné une augmentation du mal-être dans la population. Entre 2019 et 2020, une part croissante de la population a recours aux médicaments psychotropes (antidépresseurs, neuroleptiques, anxiolytiques et hypnotiques). En Occitanie, le nombre de nouveaux patients consommant des psychotropes passe de 207 000 à 231 000, soit une hausse de 11 % en une année. Il s'agit principalement de patients âgés de 65 à 74 ans (+19 %) et de 18 à 24 ans (+18 %). En 2021, seul le nombre de jeunes consommant pour la première fois des psychotropes continue d'augmenter fortement : +23 % pour les 18-24 ans et +44 % pour les moins de 18 ans ► **figure 4**.

Cependant, les effectifs de ces classes d'âges nouvellement consommateurs de psychotropes restent faibles : moins de 17 000 personnes sur un total de 243 000 nouveaux consommateurs en 2022.

De même, entre 2019 et 2021, le nombre de passages aux urgences pour tentative de suicide augmente fortement pour les plus jeunes : +11 % pour les moins de 15 ans et +20 % pour les 15-24 ans, alors que ce nombre est relativement stable pour l'ensemble de la population (+1 %). L'augmentation est particulièrement marquée pour les jeunes femmes de moins de 25 ans. Les tentatives de suicide avec passage aux urgences sont 1,8 fois plus nombreuses pour les femmes que pour les hommes.

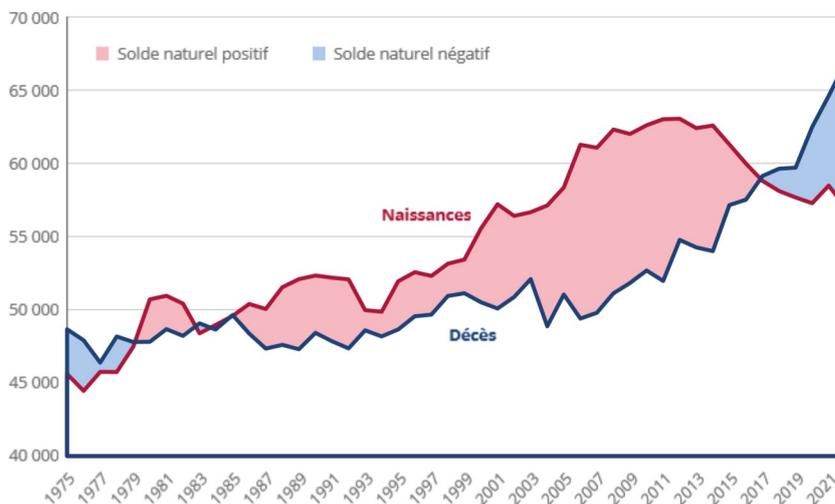
La crise sanitaire a modifié l'accès au soin

Les périodes de confinement successives et la réorganisation des établissements de santé pendant la crise sanitaire ont eu un impact sur l'accès aux soins. Le nombre de patients reçus dans les établissements de la région chute de plus de 9 % en 2020, alors qu'il était en constante augmentation chaque année (en moyenne +1 % par an depuis 2014). C'est près de 90 000 patients en moins dans

► Encadré 1 – Toujours moins de bébés en Occitanie

En Occitanie, le nombre de naissances atteint son plus bas niveau des 20 dernières années en 2022 : 57 000 bébés sont nés, soit une baisse de 3 % sur un an ► **figure 5**. Les naissances baissent en continu depuis 2014, excepté pour l'année 2021 (+2 %).

► 5. Évolution des naissances et des décès en Occitanie entre 1975 et 2022



Sources : Insee, État civil, estimations de population (données provisoires pour 2022).

Le nombre de naissances a tout d'abord chuté neuf mois après le confinement du printemps 2020. Le contexte de crise sanitaire et de fortes incertitudes économiques a pu inciter les couples à reporter leur projet de parentalité. Le rebond des naissances en mars 2021, puis la remontée durant le second semestre, ont permis, en 2021, de dépasser le niveau des naissances de l'année 2020. En janvier 2022, les naissances reculent à nouveau, neuf mois après le troisième confinement, puis augmentent temporairement de mars à mai avant de décliner en fin d'année.

Le nombre de naissances dépend à la fois du nombre de femmes en âge de procréer et de leur fécondité. Le nombre de femmes de 14 à 49 ans augmente, cependant l'indicateur conjoncturel de fécondité baisse et s'établit à 1,68 enfant par femme en Occitanie en 2022 (1,80 en France) alors qu'il était de 1,71 en 2019.

L'âge moyen des mères à la maternité atteint 30,9 ans en 2022. Il est en légère baisse par rapport à 2021 (-0,1 an), après avoir progressé d'un an au cours des 10 dernières années. L'allongement de la durée des études, la mise en couple plus tardive et le désir d'avoir une vie professionnelle stable avant d'avoir des enfants contribuent à reporter l'âge de la maternité.

Depuis 2017 en Occitanie, les naissances sont moins nombreuses que les décès qui, dans le même temps, ont augmenté, notamment en raison de l'épidémie. Seule la Haute-Garonne a un solde naturel excédentaire, mais en érosion depuis 10 ans. Le solde naturel de l'Hérault, auparavant excédentaire, est quasiment à l'équilibre en 2022. Les décès sont supérieurs aux naissances dans les autres départements de la région.

► Encadré 2 – Des taux de réussite scolaire élevés et une moindre pratique sportive

Les restrictions mises en place en 2020 et en 2021 pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ont impacté le déroulement de la scolarité : fermetures de classes, adaptation ou limitation des activités sportives, modification des conditions d'évaluation... Par exemple, les modalités d'organisation des épreuves du baccalauréat ont été totalement révisées en 2020, puis partiellement modifiées l'année suivante.

En 2020, le taux de réussite au baccalauréat atteint un niveau exceptionnel quelle que soit la filière d'enseignement. Il atteint 96 % tous baccalauréats confondus en Occitanie, soit 0,5 point au-dessus du niveau national. La réussite baisse légèrement en 2021 (94 %), tout en restant plus élevée qu'avant la crise sanitaire (89 % en 2019).

Le taux de réussite au diplôme national du brevet, lui aussi particulièrement haut en 2020, retrouve un niveau proche de celui d'avant-crise en 2021 : 87 % dans l'académie de Montpellier et 89 % dans celle de Toulouse.

En complément des cours obligatoires, les élèves peuvent pratiquer une activité physique et sportive régulière grâce aux fédérations sportives scolaires. Le nombre de licenciés chute nettement pour la saison 2020-2021 en Occitanie, suivant la tendance nationale : -29 % par rapport à la saison précédente, soit 53 000 pratiquants en moins chez les jeunes scolarisés du primaire au lycée.

les établissements d'Occitanie en 2020. En parallèle, l'hospitalisation à domicile se développe fortement (+34 % entre 2019 et 2020), compensant en partie la baisse observée des séjours en soins de suite et de réadaptation (-17 %).

Pour les soins de ville, les consultations de soins dentaires et d'ophtalmologie chutent lors des confinements sans effet de rattrapage les mois qui suivent les confinements stricts. En 2021, le niveau d'activité des chirurgiens-dentistes revient à un niveau proche de celui de 2019.

Dès le mois de mars 2020, la téléconsultation se développe fortement, en particulier pour les consultations de médecins généralistes et spécialistes. Lors du premier confinement en avril 2020, plus de 420 000 consultations sont réalisées à distance contre seulement 3 300 en janvier 2020. Le recours à la téléconsultation persiste durant toute la période de la pandémie avec des pics enregistrés à chaque vague de contamination. ●

Mihaela Crisan et Marine Soleilhavoup (Insee), Cosima Bluntz (ARS Occitanie)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

L'**espérance de vie** à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Les **taux de mortalité standardisés** permettent de comparer globalement la mortalité dans des populations différentes en éliminant l'effet de l'âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

► Sources

Le recensement de la population sert de base aux **estimations annuelles de population**. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2021 et 2022, les estimations de population sont provisoires.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Les causes médicales de décès des personnes résidentes et décédées en France en 2020 s'appuient sur la **statistique nationale des causes de décès** produite par le CépiDc-Inserm à partir du recueil exhaustif et de l'analyse des volets médicaux des certificats de décès.

Les décès liés au Covid enregistrés à l'hôpital proviennent de **Santé publique France** (SPF).

Les données sur la vaccination contre le Covid-19 sont issues de la plateforme **DataVaccin** d'Améli (Assurance maladie).

Le nombre de patients reçus dans les établissements d'Occitanie est issu du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH).

Les données sur les soins de ville (consultations de soins dentaires et d'ophtalmologie), les téléconsultations et la consommation de psychotropes proviennent de la **base des remboursements** du Système national des données de santé (SNDS).

Le nombre de passages aux urgences pour tentative de suicide est extrait des **résumés de passages aux urgences** (RPU) de l'Observatoire régional des urgences (ORU) Occitanie.

Le nombre de licenciés dans les fédérations sportives scolaires provient du **recensement annuel des licences et clubs sportifs** de l'Injep.

► Pour en savoir plus

- « Une hausse des naissances en 2021 malgré la pandémie de Covid-19 », *Insee Flash Occitanie* n° 120, mai 2022.
- « En 2021, la Covid rythme encore l'évolution de la mortalité », *Insee Flash Occitanie* n° 116, février 2022.
- « En 2020, plus de décès et toujours moins de naissances », *Insee Flash Occitanie* n° 108, mars 2021.
- « Bilan démographique 2022 – L'espérance de vie stagne en 2022 et reste inférieure à celle de 2019 », *Insee Première* n° 1935, janvier 2023.
- « France, portrait social 2021 – Éclairage : la société française après plus d'un an de crise sanitaire », *Insee Références*, novembre 2021.
- « Santé mentale et Covid-19 : conduites suicidaires en Occitanie », Bulletin de santé publique de Santé publique France, février 2023.

